



Conseil national d'action sociale Déclaration liminaire

Madame la présidente,

L'année 2014 s'achève dans un contexte de plus en plus difficile. Nous connaissons des attaques toujours plus violentes contre le monde du travail, les privés d'emplois, les retraités. La CGT n'est pas épargnée, de tout temps les attaques ont été de plus en plus virulentes jusqu'à atteindre ces dernières semaines une campagne médiatique sans précédent.

Les politiques économiques et l'austérité choisie par les dirigeants européens loin de permettre de réduire les dettes publiques ont contribué à les creuser.

François Hollande aura réussi l'exploit non d'inverser la courbe du chômage, mais d'être responsable de 500 000 chômeurs de plus. Le chômage des moins de 25 ans et des plus de 50 ans a augmenté de 11% en un an.

D'années en années, les Projets de Loi de Finances se suivent et se ressemblent.

Les effectifs de la Fonction Publique d'Etat vont baisser de 2% pour les ministères non prioritaires. Le gel du point d'indice depuis 2010, reconduit en 2015, représentant une perte de 5,5% de sa valeur. La perte de pouvoir d'achat pour les agents de la fonction publique avoisine en moyenne les 8%.

Dans notre ministère les suppressions d'emploi sont catastrophiques :

- 2340 en 2009
- 2565 en 2010
- 2667 en 2011
- 2438 en 2012
- 2023 en 2013
- 1998 en 2014
- 2000 en 2015

Soit plus de 16 000 en 7 ans !!!

Ces réductions d'emplois ne sont pas sans conséquences sur les conditions de vie au travail mais aussi sur l'action sociale en général.

D'où nos exigences :

- le comblement des vacances d'emplois et la création d'emplois nécessaires pour assurer l'ensemble des missions,
- l'augmentation des moyens matériels,
- l'amélioration des conditions de vie au travail,
- la revalorisation du régime indemnitaire des agents,
- le renforcement et l'amélioration des règles de gestion.

Aujourd'hui nous sommes réunis, entre autre, pour échanger sur le projet de budget de l'action sociale 2015, crédits annoncés comme maintenus par le Ministre...

Mais peut-on parler de maintien du budget quand la réserve de précaution passe à 8%, que les loyers des associations devront être payés par ces dernières, que la part réglée par les agents pour les titres-restaurant est reversée au budget général.

Ce qui fait que sur 162,50 il ne reste plus que 130,70 millions d'euros !!! Par rapport à l'an dernier on enregistre une baisse d'environ 6,4 millions d'euros.

S'agissant des moyens en personnel, nous constatons 15 nouvelles suppressions d'emploi, cela fait 60 postes en moins en 4 ans ce qui porte le nombre d'équivalents temps-plein travaillé à 780. Nous ne pouvons continuer ainsi, déjà dans les délégations le travail est de plus en plus difficile voire impossible dans certains départements. Tout ce que nous avons dénoncé et craint est finalement arrivé : plusieurs délégations avec un seul délégué, de moins en

moins de proximité, un lien hiérarchique que nous avions refusé clairement entre correspondant chorégraphe et délégué qui finalement s'est instauré...

Quant aux infirmières il nous a été dit la dernière fois qu'il n'y aurait plus de recrutements.

Concernant la restauration, la fédération des Finances CGT réaffirme son attachement à la restauration collective pour tous, la proposition du Ministre de la revalorisation de la valeur faciale des titres-restaurant est une revendication que nous portons depuis de nombreuses années. Bien qu'insuffisante elle va dans le bon sens mais il est à regretter que le budget ne soit pas abondé et que la somme soit prise sur le budget de la Protection Sociale Complémentaire.

Notre proposition est différente, pour un titre-restaurant à 6 €, la part employeur pourrait être portée à 3,50 € et pour l'agent 2,50 €, ce qui n'impacte pas le budget de l'action sociale.

Quant au gel de l'harmonisation tarifaire c'est pour nous une mesure de bon sens vu que nos salaires sont bloqués depuis plusieurs années.

Au sujet de modifications des prestations ALPAF nous serons attentifs au résultats du bilan qui sera effectué par l'association.

Pour les logements, nous attendons toujours les remontées des questionnaires effectués par les délégations afin de connaître les besoins que ce soit en Ile-de-France ou en province.

S'agissant de la revalorisation des aides pécuniaires, pour nous l'augmentation ne peut être que positive, néanmoins il faudra veiller à ce que le circuit soit le plus rapide possible.

Nous nous sommes interrogés sur notre présence pour ce CNAS, tenir une réunion de cette importance un lundi après-midi ne permet pas les meilleures conditions de préparation surtout pour nos collègues de province.

Nous vous remercions.